OCI

Société par Actions Simplifiée au capital de 29.821.251 euros
Siège social : 5 rue d'Alsace – 38000 GRENOBLE
838 798 163 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

EN DATE DU 2 JANVIER 2026

Nomination d'un Directeur Général Délégué

PREMIERE DECISION

Nomination de la société OG CO en qualité de Directeur Général Délégué de la Société

Le Président, décide de nommer en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, à compter du 1er janvier 2026 et ce, pour une durée indéterminée :

- **La société OG CO**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé 22 Rue de l'ancien château d'eau – 63116 BEAUREGARD-L'EVEQUE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 834 224 792 RCS CLERMONT-FERRAND,

La société OG CO, représentée par son gérant, Monsieur Olivier GAY, a, par courrier séparé, déclarer accepter les fonctions de Directeur Général Délégué qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Directeur Général Délégué.

[….]

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Monsieur Marc Rebouah

